

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

|                                       |                                                                                                                         |                            |                                                                                |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nom:</b>                           | SPCUSE 1-GL 2PK 1500 THINNER                                                                                            | <b>Date de Révision:</b>   | 8/6/2018                                                                       |
| <b>Product Identifier:</b>            | 150402                                                                                                                  | <b>Société/Entreprise:</b> | 3/14/2018                                                                      |
| <b>Caractérisation chimique:</b>      | Paint Thinner/Thinners                                                                                                  |                            |                                                                                |
| <b>Société/Entreprise:</b>            | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA                                          | <b>Fabricant:</b>          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
|                                       | Rust-Oleum Canada (ROCA)<br>200 Confederation Parkway<br>Concord, ON L4K 4T8<br>Canada<br>Emergency Phone: 800-387-3625 |                            |                                                                                |
| <b>Préparée par:</b>                  | Service des affaires réglementaires                                                                                     |                            |                                                                                |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence:</b> | Hotline de 24 heures: 847-367-7700                                                                                      |                            |                                                                                |

## 2. Identification des dangers

Classement de la  
Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement  
Attention

### Dangers spécifiques

13% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

### MENTIONS DE DANGER SGH

|                                       |      |                                                  |
|---------------------------------------|------|--------------------------------------------------|
| Liquide inflammable, catégorie 3      | H226 | Liquide et vapeurs inflammables.                 |
| Cancérogénicité, catégorie 2          | H351 | Susceptible de provoquer le cancer.              |
| Toxicité reproductive, catégorie 2    | H361 | Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. |
| STOT, exposition répétée, catégorie 2 | H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes. |

|                                             |      |                                          |
|---------------------------------------------|------|------------------------------------------|
| Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4 | H332 | Nocif par inhalation.                    |
| Irritation de la peau, catégorie 2          | H315 | Provoque une irritation cutanée.         |
| Irritation oculaire, catégorie 2            | H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |

**SGH étiqueter les conseils de prudence**

|                |                                                                                                                                                             |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P210           | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.                |
| P233           | Maintenir le récipient fermé de manière étanche.                                                                                                            |
| P280           | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.                                                  |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.                    |
| P370+P378      | En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique sec , du sable sec ou brouillard d' eau pour éteindre . |
| P403+P235      | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.                                                                                                       |
| P501           | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.                                                          |
| P201           | Se procurer les instructions avant utilisation.                                                                                                             |
| P308+P313      | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.                                                                                             |
| P405           | Garder sous clef.                                                                                                                                           |
| P260           | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.                                                                                    |
| P271           | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.                                                                                            |
| P304+P340      | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.                         |
| P312           | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.                                                                                               |
| P264           | Se laver les mains soigneusement après manipulation.                                                                                                        |
| P302+P352      | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.                                                                                      |
| P321           | Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).                                                                                                           |
| P332+P313      | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.                                                                                                          |

P362+P364

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Fiche de données de sécurité de prudence****SGH**

P240

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant.

P242

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**3. Composition / Information On Ingredients****SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u>              | <u>N° CAS</u> | <u>Wt. %</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u>           |
|----------------------------------|---------------|--------------|--------------------|------------------------------|
| Xylène                           | 1330-20-7     | 67           | GHS02-GHS07        | H226-315-319-332             |
| Éthylbenzène                     | 100-41-4      | 17           | GHS02-GHS07-GHS08  | H225-304-332-351-373         |
| Distillats De Pétrole Aromatique | 64742-94-5    | 13           | GHS07-GHS08        | H304-312                     |
| Toluène                          | 108-88-3      | 0.8          | GHS02-GHS07-GHS08  | H225-304-315-332-336-361-373 |
| Naphtalène                       | 91-20-3       | 0.5          | GHS06-GHS08        | H302-312-330-351             |

**4. Premiers secours**

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut pénétrer dans les poumons et causer de graves lésions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Tenir éloigné de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême due à la montée de la pression. Garder les contenants hermétiquement fermes.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Aucune information.

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Éliminer toute source d'inflammation; utiliser du matériel à l'épreuve des explosions. Placer le produit dans un contenant et l'éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter la chaleur excessive. Ne pas entreposer à plus de 49 degrés C (120 degrés F). Entreposer les grandes quantités de produit dans des bâtiments conçus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et protéger en conséquence.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Exposure Controls / Personal Protection

| Nom chimique                     | N° CAS     | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|----------------------------------|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Xylène                           | 1330-20-7  | 70.0                 | 100 ppm       | 150 ppm        | 100 ppm      | N.E.             |
| Éthylbenzène                     | 100-41-4   | 20.0                 | 20 ppm        | N.E.           | 100 ppm      | N.E.             |
| Distillats De Pétrole Aromatique | 64742-94-5 | 15.0                 | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Toluène                          | 108-88-3   | 1.0                  | 20 ppm        | N.E.           | 200 ppm      | 300 ppm          |
| Naphtalène                       | 91-20-3    | 1.0                  | 10 ppm        | N.E.           | 10 ppm       | N.E.             |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**Équipement de protection respiratoire:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante. Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|                                     |                        |                                             |               |
|-------------------------------------|------------------------|---------------------------------------------|---------------|
| <b>Caractéristiques:</b>            | Liquide                | <b>Etat Physique:</b>                       | Liquide       |
| <b>Odeur:</b>                       | Comme un solvant       | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Relative Density:</b>            | 0.876                  | <b>pH:</b>                                  | N.A           |
| <b>Point de congélation, °C:</b>    | Non déterminé          | <b>Viscosité:</b>                           | Non déterminé |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | aucun                  | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non déterminé |
| <b>Decomposition Temp., °C:</b>     | Non déterminé          | <b>Explosive Limits, vol%:</b>              | 1.2 - 6.8     |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | 135 - 217              | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | 27            |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Supporte la combustion | <b>Auto-ignition Temp., °C:</b>             | Non déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus lent que l'Éther  | <b>Pression de vapeur, mmHg:</b>            | Non déterminé |
| <b>Densité de vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air   |                                             |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Éviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F).

**INCOMPATIBILITÉ:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Provoque des lésions oculaires graves

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Peut être absorbé par la peau en quantités nocives. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Peut causer des maux de tête ou des étourdissements. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Nocif si ingère. Risque d'aspiration si ingère; peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** La surexposition au xylène a été associée à des anomalies du foie, à des lésions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du système reproducteur, de même qu'à l'anémie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du cœur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Des concentrations élevées peuvent avoir des effets néfastes sur le système nerveux central (sommolence, étourdissements, nausées, maux de tête, paralysie et vue brouillée) et/ou des lésions.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <b>N° CAS</b> | <b>Nom chimique</b> | <b>LD50 par voie orale</b> | <b>LD50 par voie cutanée</b> | <b>Vapeur CL50</b> |
|---------------|---------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 1330-20-7     | Xylène              | 3500 mg/kg Rat             | >4350 mg/kg Rabbit           | 29.08 mg/L Rat     |
| 100-41-4      | Éthylbenzène        | 3500 mg/kg Rat             | 15400 mg/kg Rabbit           | 17.4 mg/L Rat      |

|            |                                  |                 |                    |               |
|------------|----------------------------------|-----------------|--------------------|---------------|
| 64742-94-5 | Distillats De Pétrole Aromatique | >5000 mg/kg Rat | >1795 mg/kg Rabbit | 36 mg/L Rat   |
| 108-88-3   | Toluène                          | 2600 mg/kg Rat  | 12000 mg/kg Rabbit | 12.5 mg/L Rat |
| 91-20-3    | Naphtalène                       | 1110 mg/kg Rat  | 1120 mg/kg Rabbit  | >.3 mg/L Rat  |

N.E. - Not Established

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts. N'incinerez pas les récipients fermés.

## 14. Informations relatives au transport

|                     | <u>National (USDOT)</u>                    | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u>        | <u>TDG (Canada) -<br/>FRENCH</u>           |
|---------------------|--------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------|
| UN Number:          | N.A                                        | 1263                        | 1263                        | N.A                                        |
| Nom UN::            | Peindre les produits en quantités limitées | Peintures, Vernis, Diluants | Peintures, Vernis, Diluants | Peindre les produits en quantités limitées |
| Classe de danger :  | N.A                                        | 3                           | 3                           | N.A                                        |
| Groupe d'emballage: | N.A                                        | III                         | III                         | N.A                                        |
| Quantité Limitée:   | Oui                                        | Oui                         | Oui                         | Oui                                        |

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Cancérogénicité, Acute Toxicity (any route of exposure), Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

#### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

#### Nom chimique

#### N° CAS

|              |           |
|--------------|-----------|
| Xylène       | 1330-20-7 |
| Éthylbenzène | 100-41-4  |
| Toluène      | 108-88-3  |
| Naphtalène   | 91-20-3   |

### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

**16. Autres informations****Evaluations HMIS**

**Santé:** 2      **Inflammabilité:** 3      **Risque physique:** 0      **Protection individuelle:** X

**Classements NFPA**

**Santé:** 2      **Inflammabilité:** 3      **Instabilité** 0

**Volatile Organic Compounds** 874 g/L

**CE DATE DE RÉVISION:** 8/6/2018

**MOTIF DE LA RÉVISION:** Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):  
15 - Regulatory Information  
16 - Other Information  
Revision Statement(s) Changed

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.